

CENTRALE A CYCLE COMBINE GAZ - ET POURQUOI PAS A BRENNILIS ?

L'État et le Conseil régional de Bretagne ont décidé, dans le cadre du triptyque composant le pacte électrique breton (appel aux énergies renouvelables; modération de la consommation; sécurisation de la production et de la distribution) de faire procéder à l'implantation dans le Finistère d'une centrale à cycle combiné gaz fonctionnant en semi-base (en gros à mi-temps).

De l'industrie sur une zone industrielle ...

Mi-2011, la Commune de Brennilis a été approchée par EDF, un opérateur installé depuis très longtemps sur le site de Brennilis, afin de « sonder ses intentions » sur une proposition d'implantation sur le site industriel communal – qui correspond à l'emprise de l'ancienne centrale nucléaire des Monts d'Arrée, et où coexistent des bâtiments restants à démanteler, une salaison industrielle, des turbines à combustion, des petites entreprises industrielles, et des services dont un restaurant bien fréquenté.

La zone industrielle de Brennilis demeure donc essentiellement industrielle – et il n'y a rien a priori de choquant à voir d'un bon œil la continuité d'exploitation de cette zone pour ce à quoi elle est destinée, l'implantation d'entreprises, y compris de grandes entreprises.

Donner sa chance au projet

Certes, rien n'est joué – et même si le site de Brennilis est retenu, ce choix ne sera qu'une étape vers une réalisation pour laquelle une enquête publique approfondie passera au crible les différentes caractéristiques d'un projet finalisé, y compris dans son impact sur l'environnement naturel, humain, économique et social. Entre le moment où la décision portant sur le site sera prise par les services compétents (au plus tôt au printemps 2012) et la mise en service de la nouvelle centrale, il s'écoulera plusieurs années, dont 15 mois pour le dépôt du dossier complet de demande d'autorisation par le candidat retenu. Cela laissera largement le temps de s'informer, de disséquer, de simuler, et finalement de se former une opinion définitive au vu de pièces réelles et tangibles.

Certains, cependant, auraient souhaité que dès maintenant, la municipalité de Brennilis émette un a priori défavorable au projet – le rendant mort-né avant même d'avoir été formulé. Telle n'a pas été l'option retenue par le Bureau et la majorité du Conseil municipal de Brennilis, mais les raisons de sa position de donner une chance au projet, sans préjuger des résultats des études ultérieures, n'ont

guère été protégées à la connaissance du public – excepté celui, notamment à Brennilis, ayant accès à la Gazette de Brennilis version papier ou électronique, qui a abordé régulièrement les questions liées à la future centrale à gaz – au point de servir de référence y compris aux opposants.

L'expérience des autres

La réalisation d'une centrale à cycle combiné gaz dans le Finistère ne constituera certes pas une première en France et de dans le monde – et chacun peut accéder à partir du site de la Gazette de Brennilis à une étude sur « Les émissions atmosphériques des centrales nord-américaines » portant sur quelque 3000 unités situées au Canada, au Mexique et aux États Unis.

Le retour d'expérience réelle, dès lors qu'il est diffusé, nuit beaucoup à la crédibilité des prévisions apocalyptiques proclamées par certains opposants dont on peut se demander pour qui, en définitive, ils roulent, et si tout ce bruit n'est pas en définitive une énième séquelle de rivalités entre listes et personnes lors des élections régionales de 2010 sans grand rapport avec la technique et le bien public.

Quoi qu'il en soit, la municipalité de Brennilis a, en décembre 2011, pris l'attache des huit communes française (Blénod, Dunkerque, Fos s/Mer, Martigues, Montoir-de-Bretagne, Pont-sur-Sambre, St Avold, St Pourçain s/Sioule) où fonctionnent actuellement des équipements similaires à celui projeté, afin de leur demander quelle avait été leur expérience, en matière notamment de pollution, d'atteinte à l'environnement ou de mobilisation de citoyens gênés par le process de production. Cinq réponses nous sont parvenues, qui sont accessibles à partir de <http://www.brennilis.com/CCCG/> . Aucune expérience négative ne nous a été rapportée en termes de pluies acides, offuscation, bruit, odeurs, bronchites et autres invasions de particules qui nous sont pourtant prédites à longueur de discours par les idéologues de l'anti-gaz. Par contre, certaines réponses font référence à des inconvénients qui ne s'appliqueraient pas pour un projet à réaliser à Brennilis – ceux liés à la gêne occasionnée aux riverains par la construction d'une ligne haute tension – qui existe déjà -, et l'atteinte à la qualité de l'eau due à un refroidissement en continu, qui n'est pas la technique envisagée pour Brennilis.

Des critiques infondées, hors de propos

De la même façon, les critiques mises en avant par les opposants émanant d'un collectif de médecins ayant étudié le projet de centrale de la Verberie (ce n'est pas un projet porté par EDF, non plus qu'en Moselle, ou un projet a également été critiqué sur la même base) ayant trait aux risques pour la santé

de tours aéro-réfrigérantes sur-dimensionnées sont totalement hors de propos – la technique retenue pour Brennilis étant totalement différente et particulièrement économe en eau.

Il en va de même en termes de critiques infondées pour ce qui est de l'émission de CO2 équivalent carbone à laquelle il est souvent fait référence en évoquant des hordes de poids lourds sillonnant jour et nuit les routes de Brennilis et étouffant la population dans son sommeil aussi sûrement que Zola fut victime de son poêle à charbon. En fait, l'émission d'équivalent carboné pour un fonctionnement en semi base – 4 à 5000 heures par an - représenterait, selon les données communiquées par EDF, environ 4% du total des émissions bretonnes. Ceci est peu au regard du caractère stratégique de cet équipement - et n'affecterait en aucune façon directement la situation locale. Les gaz à effet de serre, car c'est de cela qu'il s'agit, ont en effet la caractéristique d'exercer leur action sur un monde globalisé. Les émissions de la centrale seront donc à inscrire au bilan global de la même manière que les rejets correspondant à l'acheminement par camions citernes des centrales thermiques au fuel ayant vocation à disparaître. Il ne fait guère de sens, du point de vue local, de rapporter à des véhicules physiques qui opéreraient en milieu géographiquement clos le résultat d'évaluations théoriques sur des rejets en milieu globalement ouvert correspondant à une séquence complexe d'activités délocalisées.

Un atout économique et social

Il est bien évident que la Communauté de communes ne serait pas réduite à l'état de faillite si le projet de centrale ne devait pas se réaliser sur son territoire – et la zone de Brennilis continuerait d'offrir un nombre important de postes de travail même si la future centrale devait s'implanter ailleurs. Ce n'est pas, heureusement, l'appât du gain ou la disette de ressources qui motivent le soutien très fort et très répandu de la population et des élus au projet porté par EDF.

Il n'en demeure pas moins, et l'expérience passée avec la centrale nucléaire est là pour le rappeler, que l'implantation d'une nouvelle unité industrielle de cette envergure d'une part assurerait la transition fiscale de la Communauté de communes vers l'après-démantèlement, d'autre part permettrait par les emplois induits et les activités de service qui ne manqueraient pas de s'implanter autour de la centrale un regain d'activité et une revitalisation économique et sociale bienvenue.

Contrairement donc au bruit sans fondement que colportent certains – encore une fois, on se demande dans quel but – la réalisation de la centrale prévue par EDF ne porterait en aucune façon atteinte à la

valeur patrimoniale des biens immobiliers, tout au contraire.

Informers, pas désinformer

La municipalité de Brennilis, et le maire en premier, est fortement engagée pour mettre systématiquement l'humain au premier rang de ses préoccupations. Si le choix des donneurs d'ordre se portait sur la proposition d'EDF et le site de Brennilis, nous serions ainsi particulièrement soucieux, avec j'en suis persuadé, l'ensemble de la population et les associations partenaires, de veiller scrupuleusement à ce que toutes les précisions utiles et les garanties souhaitables sur l'impact environnemental de cet équipement nous soient apportées.

Grâce à la Gazette, les habitants de Brennilis et tous ceux qui le souhaitent disposent de l'accès à tous les éléments d'information en possession de la municipalité, à tous les stades du projet. Tout récemment le Conseil municipal a renouvelé son appui à l'idée d'organiser, au niveau communautaire comme au niveau local, des débats et discussions qui pourront se tenir sereinement dès lors qu'ils se baseront sur des données concrètes, et pas des fantasmagories d'un autre âge.

Le Comité consultatif environnement du Conseil municipal de Brennilis, la Commission environnement du Yeun Elez et le Conseil communautaire ont également été saisis des éléments connus du dossier, et ont pu avoir sur cette base des premières discussions connues de tous.

Une liste de questions résumant les préoccupations les plus courantes des uns et des autres vient d'être soumise à EDF, et nous attendons les réponses pour la fin du mois en cours. Le débat – de haute tenue – entre partisans et opposants de la filière gaz en Bretagne diffusé sur Tébéo en décembre 2011 est à portée de clic sur le site de la Gazette de Brennilis.

On est donc bien loin de l'omerta et du refus de communiquer dont certains prétendent qu'elle serait celle de la municipalité de Brennilis. Au fur et à mesure que le temps passera, d'autres éléments d'information seront disponibles, et le débat gagnera en ampleur. Dans l'attente, au vu de l'expérience générale en matière de production thermique d'électricité à partir de la technique de cycle combiné gaz, je ne puis que répéter ce qui semble une évidence à beaucoup: il n'y a à ce stade aucun motif rationnel pour refuser a priori et comme une sorte de dogme l'implantation de ce type d'équipement sur une zone industrielle, fût-elle située dans les Monts d'Arrée.